

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 21 OCTOBRE 2024**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 34  
Nb. de représentés : 9  
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un octobre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

**AFFAIRE N° 35/1744 :**

Vote de subvention à l'Association Cercle Aquatique de Terre-Sainte

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, RAVAT Adame, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

**REPRESENTE (S) :**

MM. VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), FATIMA Sofa (par Madame Marie Richela CHAMBI DJOUMBAMBA), PALIOD Marie Claude (par Madame ARAYE Héléna), TAN Willy (par Monsieur Jean François TEVANEE), GUIEN Marie Claire (par Monsieur Mariot MINATCHY), MALET Viviane (par Madame Béatrice SIGISMEAU), PAPY Anne Marie (par Madame Denise HOARAU), RAYMOND Edmée (par Madame Marie Line BRINDON), RIVIERE Christelle (par Monsieur Stéphan DIJOUX).

**ABSENTS :**

MM. FERDE Thérèse, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, DAFFON Amédée Albert, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 25 octobre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2024.



Accusé de réception en préfecture  
07/10/2024 à 10h00 (024) 021-35-1744-DE  
Date de l'acte de réception : 24/10/2024  
Date de l'inscription en préfecture : 24/10/2024

**Michel FONTAINE**

**Affaire n°35/1744 : Vote de subvention à l'Association Cercle Aquatique de Terre-Sainte.**

*Sports - Direction Générale des Services à la Population*

Le Maire informe l'Assemblée que la Collectivité a été sollicitée pour une demande d'aide financière dans le cadre de l'apprentissage du savoir nager des enfants organisé par l'Association Cercle Aquatique de Terre-Sainte.

Ce Club, a pour objectif le développement de natation, un des volets de cette association est l'apprentissage du savoir nager et surtout pour les familles en difficultés.

Aujourd'hui 60% des jeunes qui passent au second degré ne savent pas nager, 23% de la population de la Ville a moins de 15 ans, soit 19190 jeunes. L'accès à la natation est certes culturel, mais aussi économique, car le coût de l'apprentissage de la natation demeure couteux pour l'ensemble des familles Saint-Pierroises.

Afin de pouvoir mettre en place des cours de natation pour les familles modestes de la Ville de Saint-Pierre, il y a lieu de voter une subvention de 7000€, à l'association Cercle Aquatique de Terre Sainte,

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

- De VOTER l'aide financière demandée,
- De DIRE que les crédits seront inscrits sur la ligne budgétaire : 024 65748 24 RE24000058
- De l'AUTORISER, lui ou l'un des adjoints délégués, dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20241021-35-1744-DE  
Date de télétransmission : 24/10/2024  
Date de réception préfecture : 24/10/2024